

DURÉE



5 jours (34 heures + visites + évaluation),
10 participants maximum

PUBLIC



Postulants chefs de service de sécurité incendie en ERP ou IGH pouvant justifier des pré-requis.

PRÉREQUIS



Être titulaire du PRV 2 ou du Brevet de Prévention ou de l'attestation du ministre en charge de la sécurité civile,

Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02 mai 2005.

Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans; Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.

PLANNING



Les dates de nos formations «INTER» sont consultables sur notre site Internet guards.fr sur la page «Planning»

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances nécessaires pour :

- Diriger le service de sécurité assurant la sécurité des personnes et des biens dans un IGH ou un ERP,
- Conseiller le chef d'établissement,
- Définir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours,
- Gérer le budget du service.

PROGRAMME

Le feu et ses conséquences :

- Mise en œuvre des moyens d'extinction.

Le management de l'équipe de sécurité :

- Organiser le service,
- Notions de droits civil et pénal.

Le budget du service Sécurité :

- La réalisation des budgets,
- La fonction achat,
- Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité.

PÉDAGOGIE

La formation est basée sur une alternance de théorie et de pratique.

Matériel pédagogique et technique

Salle de formation permettant l'accueil de 15 personnes, SSI en fonction, vidéo projection, aire de feu. Un document de référence sera remis à chaque participant.